



DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL DNI  
DEFENSE DES ENFANTS INTERNACIONAL DEI  
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL DCI

## RENFORCER LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS HAÏTIENS

Derrière les conséquences dramatiques du séisme en Haïti et face à la souffrance indescriptible de ce peuple, la solidarité internationale doit s'étendre et se multiplier sur la base de principes éthiques et moraux inébranlables et du respect des droits humains et souverains du peuple haïtien. Une telle perspective exige de porter une attention particulière aux actions et programmes destinés aux enfants et aux adolescents.

La section argentine de Défense des Enfants International apprécie les multiples mouvements de soutien humanitaire - indispensables dans la situation d'urgence actuelle - qui assurent matériellement la survie et les soins médicaux des divers traumatismes physiques. Il est également nécessaire de déployer des stratégies adéquates de soutien psychologique, adaptées à la culture et aux coutumes du peuple haïtien. De plus, les organisations sociales, religieuses ou autres, qui sont largement mobilisées, doivent être soutenues dans leurs objectifs de protéger les droits et la dignité des enfants en préservant leur identité, leurs liens familiaux et communautaires.

En ce sens, l'évacuation temporaire massive des enfants hors de leur pays est à déconseiller fortement. La promotion d'un mécanisme discrétionnaire – en dehors des cadres légaux internationaux - d'adoptions internationales est encore plus grave puisque la République d'Haïti n'a pas ratifié la Convention de la Haye en matière d'adoptions internationales.

Il a déjà été démontré dans des situations similaires que confondre aide et protection des enfants dans de tels systèmes s'est avéré, non seulement, plus traumatisant qu'utile, mais a également laissé la porte ouverte à un trafic dangereux et incontrôlable d'enfants, considéré par les Nations Unies comme une des manifestations modernes de l'esclavage. Diverses organisations internationales, telles que UNICEF, BICE, Save the Children, Plan entre otras, se sont également exprimées à ce sujet et ont fait part de leurs préoccupations.

Dans de telles circonstances, nous invitons les organisations sociales, publiques, académiques et autres à consolider *las Redes Regionales de Solidaridad con los Niños, Niñas y Adolescentes* (les Réseaux Régionaux de Solidarité envers les Enfants et les Adolescents) en soutenant les institutions locales et celles des pays voisins à mettre en place des moyens efficaces de protection des droits des enfants, tels que mentionnés dans la Convention sur les Droits de l'Enfant dont Haïti fait partie.

Concernant les dégâts matériels et les besoins urgents nous devons mettre au point des réponses respectant les droits de l'homme pour s'assurer que la reconstruction du pays et l'apaisement des souffrances humaines s'inscriront dans un horizon d'espoir.

Dr. Norberto Liwski

Président de la section argentine de Défense des Enfants International

Pte. Luis Saenz Peña 611 - Ciudad Autonoma de Buenos Aires – Argentina

00 54 11 43814743

[dniseccionargentina@infovia.com.ar](mailto:dniseccionargentina@infovia.com.ar)